

ARCHIVES SMM. ROME DOSSIER 14 G.D.

46

13 pages, 6 feuilles

- Prêchée à Auray, le 15 août 1809.

^r Notre religion catholique est la seule vraie religion : p. 1 à 8

I- Il n'appartient qu'à Dieu d'établir une religion

IIe Notre religion porte tous les caractères de sa divinité

1. Elle est divine dans son auteur
2. Elle est divine dans son établissement
3. Elle est divine dans ses promesses
4. Elle est divine dans sa morale
5. Elle est divine dans sa durée.

Pages 9, 10, 11: Objections contre la religion – (écrit sans doute plus tard)

Page 13 : Renouveau des promesses du baptême

...«couvert de gloire notre empereur...» : p. 1

...«la religion dont notre auguste empereur nous a rendu le libre exercice...» p. 1

«Prions pour notre empereur qui, dans sa dernière lettre aux évêques,
promet une nouvelle protection à notre religion...» p. 8
15 août 1809 !..

46 NÉCESSITÉ DE LA RELIGION CHRÉTIENNE

15 août 1809

Ses caractères divins.

Parmi les époques qui ont couvert de gloire notre empereur, aucune ne rappelle au cœur chrétien des souvenirs plus doux que celle du rétablissement du culte catholique dans notre patrie. Ô moment fortuné ! où le glaive du persécuteur tomba, où nos temples fermés s'ouvrirent, où des ministres fidèles exilés revirent la patrie qui les avait indignement rejetés, que votre souvenir est propre à exciter notre reconnaissance ! Elle prend sa source dans l'intime persuasion où nous sommes qu'en nous rendant la Religion que nous professons, on nous a rendu

le plus précieux trésor que nous puissions posséder ici-bas.

Pour vous faire mieux apprécier ce grand bienfait, je me propose de vous montrer que la Religion dont notre auguste empereur nous a rendu le libre exercice, est la seule vraie Religion, hors de laquelle il n'y a point de salut.

Refuser de reconnaître une religion, c'est refuser de reconnaître un Dieu, c'est combattre un sentiment reconnu et avoué de toutes les nations. Refuser de reconnaître la Religion que nous professons pour la seule vraie Religion, c'est renoncer à la foi et à la raison. Pour vous démontrer cette vérité, je vous ferai voir qu'il n'appartient qu'à Dieu d'établir une Religion, et que celle que nous professons a tous les caractères de divinité.

p.2.

Il n'appartient qu'à Dieu de fixer et de déterminer la manière dont il veut être servi. Lui seul peut instruire les hommes de leurs devoirs envers Lui. C'est un principe reconnu de tous les peuples. Les **païens** en étaient bien convaincus. En voulant établir un culte, ils supposaient toujours qu'il venait des dieux. C'est donc un sentiment général, même parmi les **païens**, que sans la révélation on ne peut établir une religion, ni donner des règles certaines pour réunir les peuples dans un même culte.

L'homme en se formant une religion s'arroge un droit que Dieu s'est réservé. Le culte que l'homme est obligé de rendre à Dieu doit lui être agréable. Comment pouvez-vous savoir qu'un culte qu'il n'a pas réglé lui-même peut lui plaire? Croyez-vous que les Égyptiens, en adorant les légumes qui croissaient dans leurs jardins, rendaient à Dieu un culte agréable? Croyez-vous que Dieu agréait l'encens qui brûlait en l'honneur de la Déesse de l'impureté et des autres divinités du paganisme? Croyez-vous que le Seigneur regardait d'un œil favorable les fêtes de l'idolâtrie que l'impiété a voulu de nos jours établir parmi nous?

p.3

Si l'homme avait droit de se faire une religion, chacun consulterait la passion qui le domine. L'ivrogne voudrait une divinité qui fermât les yeux sur ses monstrueux excès. L'impudique donnerait la préférence à la religion qui favoriserait le plus ses goûts et ses penchants impurs. L'avare voudrait une religion qui lui permît d'entasser trésors sur trésors. En un mot chaque homme diviniserait sa passion et se ferait une religion conforme aux désirs déréglés de son cœur. Croyez-vous que Dieu se trouverait honoré d'un pareil assemblage de religions?

Disons donc que toute religion qui n'a pas Dieu pour auteur est une religion absurde. Quelle preuve humiliante notre siècle n'a-t-il pas fournie de cette vérité! Revenu de ses erreurs, qu'il rougisse d'avoir mis l'homme à la place de la divinité, et qu'il reconnaisse aujourd'hui que Dieu seul a le droit d'établir une religion!

p. 4

La religion que nous professons, porte tous les caractères de la divinité. Elle est divine dans son auteur; elle est divine dans son établissement; elle est divine dans sa durée; elle est divine dans sa morale; elle est divine dans ses promesses.

1* Elle est divine dans son auteur.

Elle est l'ouvrage de celui dont les prophètes ont prédit la venue, de celui qui fut le Désiré des nations, et dont les miracles et les prodiges ont arraché à un des chefs de l'incrédulité, l'aveu que vous partagez sans doute; car vous croyez comme lui qu'il serait étonnant qu'un autre que qu'un

Dieu eût établi une religion aussi pure et aussi sublime dans sa morale que celle de l'Évangile. Nier que la religion que nous professons a Dieu pour auteur, c'est nier la Divinité de Jésus-Christ attestée par tant de miracles reconnus de ses plus grands ennemis. En examinant cette Religion, on est forcé de reconnaître le doigt de Dieu. Il faut ne l'avoir jamais étudiée, pour croire qu'elle peut être l'ouvrage de l'homme.

2* Elle est divine dans son établissement.

Elle combat tous les penchants de la nature corrompue; elle condamne le vice et commande la pratique de toutes les vertus; elle montre au coupable le châtiment qui lui est réservé; elle ne prêche que la mortification, la pénitence et l'abnégation de soi-même. Malgré son opposition marquée avec les penchants

p. 5

dérégles de l'homme, elle a pénétré dans leur esprit; elle a fixé son trône dans leurs cœurs sans violence, sans contrainte, sans secours humain, malgré les puissances de la terre. Par sa seule force elle a fait tomber les idoles muettes, elle a dissipé les erreurs, elle a éclairé les esprits, elle a réglé les cœurs, elle a donné au Dieu vivant des adorateurs sincères.

3* Elle est divine dans ses promesses.

Elle ne reconnaît point d'autre rémunérateur ni d'autre récompense que Dieu même. L'impie fait consister son bonheur dans la jouissance des richesses et des plaisirs des sens. Il se croit heureux lorsqu'à force d'intrigue et souvent de bassesse, il parvient aux honneurs. Il voudrait étouffer en lui l'idée de l'éternité, il le dit, il le désirerait, mais il ne peut se le persuader. Il désirerait après la mort partager le sort des animaux.

Il n'en est pas ainsi de celui qui se tient attaché aux principes de la religion : il porte ses espérances au-delà de cette vie. Plein de confiance dans les promesses de son Dieu, il compte sur une récompense qui ne finira jamais. Il sent que le désir qu'il a de la posséder a été imprimé dans son cœur par celui même qui doit être sa récompense. C'est cette douce espérance qui console le chrétien dans ses peines; c'est cet espoir consolant que l'ennemi de la Religion voudrait lui arracher, en lui persuadant qu'à la mort toutes ses espérances seront ensevelies dans le tombeau, et que son

p. 6

sort sera celui des animaux.

4* Elle est divine dans sa morale.

Pour donner un corps de morale assez étendu, pour tracer à l'homme ses devoirs envers Dieu, envers ses semblables et envers lui-même, il fallait reconnaître les rapports de Dieu avec l'homme, et de l'homme avec Dieu. Il fallait tracer à chaque état, à chaque condition, ses devoirs et ses obligations; il fallait régler et sanctifier tous les états de la société.

La religion que nous professons ne laisse rien à désirer sur ce point : elle fournit à l'époux et à l'épouse le moyen et les motifs de sanctifier leur union en leur traçant leurs obligations réciproques: elle leur fournit les motifs les plus pressants d'y être fidèles; elle montre aux pères et mères leurs devoirs envers leurs enfants; et aux enfants ce qu'ils doivent à leurs parents.

Le pauvre, le riche, le prêtre, le fidèle, le monarque et le sujet trouvent dans notre Religion la règle de leur conduite parfaitement d'accord avec celle que Dieu a gravée dans leurs cœurs.

5* Elle est divine dans sa durée.

Les royaumes tombent sous le poids de leur propre grandeur. l'Histoire de notre siècle en a fourni plus d'un exemple, et Dieu fait voir par là aux souverains qu'ils n'ont d'autorité que celle qu'Il leur donne et qu'Il leur conserve. Mais les siècles respectent notre religion: des ennemis puissants ont cherché à l'étouffer dans son berceau: que de persécutions n'a-t-elle pas éprouvées; l'idée des instruments de supplice inventés pour la détruire, est seule capable de faire frémir; mais tous les efforts de ses ennemis ont été et seront inutiles. Dieu a promis que «les portes de l'enfer ne prévaudront jamais contre Elle.» Elle sera toujours attaquée mais elle sortira toujours victorieuse du combat : nous avons été témoins de celui qu'elle a eu à soutenir dans ces derniers temps. Nous avons vu nous-mêmes les échafauds dressés et teints du sang de ceux qui osaient en faire profession. Mais dans notre siècle comme dans les siècles passés la promesse de Jésus-Christ a eu son exécution.

Qu'il est consolant pour nous de savoir que les hommes ne peuvent anéantir notre Religion ! Il n'en est pas ainsi des religions qui sont l'ouvrage de l'homme: comme leurs auteurs, elles ne sont que pour un temps.

Persuadés que notre Religion est la seule vraie Religion, attachons-nous-y de cœur. N'en parlons jamais qu'avec un religieux respect. Défendons ses intérêts. Faisons pour elle tous les sacrifices ; prions pour son Chef. Prions pour notre empereur qui dans sa dernière lettre aux Évêques promet une nouvelle protection à notre Religion. Prions la sainte Vierge: c'est dans ce jour que la France a été mise sous sa protection; conjurons cette Mère des miséricordes de demandes

Prêché à Auray le 15 avril (août) 1809

OBJECTIONS CONTRE LA RELIGION

- 1*** Ce que vous dites de la religion est très beau et bien propre à exciter notre reconnaissance envers celui qui nous l'a donnée; mais avant d'aller plus loin, j'aurai plusieurs questions à vous faire, car depuis un certain temps il m'est venu bien des doutes sur ma croyance. Je demande à être éclairé, et pour cela je vais vous dire tout ce que j'ai entendu dire et ce que j'ai lu. Quand mes difficultés seront levées, j'espère que je reviendrai à mes anciens principes, et que vous ferez de moi un bon chrétien.
- 2*** J'ai entendu dire qu'il n'y a point de Dieu, et ce qui m'a plus fait d'impression, c'est que ceux qui me le disaient paraissaient bien savants.
- 3*** Si vous ne voulez pas que je crois ces hommes qui ont plus d'esprit que moi, vous me permettrez au moins de m'en rapporter à ces beaux livres qu'on a la charité de venir nous apporter jusque dans nos maisons et qu'on nous donne à très bon marché.
- 4*** Admettons qu'il y a un Dieu, cela ne prouve pas qu'il nous faut une religion.
- 5*** Est-il nécessaire qu'il y ait une religion?

- 6* À qui appartient-il de la faire? Je crois que chacun doit être libre, surtout à présent.
- 7* Puisque vous ne voulez pas que chacun soit libre de se faire une religion à son goût, il sera toujours libre de choisir parmi celles qui sont faites et de prendre celle qui lui conviendra..
- 8* Je serais bien d'accord avec vous, et j'embrasserais volontiers votre religion; mais elle renferme des mystères, et moi je n'en veux point : je ne veux croire que ce que je comprends.
- 9* Il y a encore une autre chose que je n'aime pas dans votre religion, c'est la confession.
- 10* Vous prétendez qu'elle a été établie par Dieu, et moi j'ai entendu dire qu'elle avait été établie par les hommes, et pour vous dire tout, on m'a dit qu'elle était l'ouvrage des prêtres..
- 11 Je vous avoue que je suis à bout : mais je vais consulter mes docteurs, et si vous voulez, nous reviendrons sur tout cela..

RENOUVELLEMENT DES PROMESSES DU BAPTÊME.

Lorsqu'on vous présenta à la porte de l'église, enfants de colère, indignes de paraître dans la Maison de Dieu, on vous fit cette question: QUE DEMANDEZ-VOUS? On répondit pour vous : LA FOI.

On vous fit une seconde question, et on vous demanda: QUELS AVANTAGES VOUS POUVIEZ EN RETIRER. Vous répondîtes que vous la regardiez comme un moyen nécessaire POUR ARRIVER À LA VIE ÉTERNELLE.

On vous recommanda ensuite de garder les commandements.

Plus coupables que vous l'étiez alors, puisque vous l'êtes par votre propre choix, infidèles aux promesses de votre baptême; indignes de paraître dans le temple dont la porte vous est fermée, et qui vous représente dans ce moment la porte du ciel que vos crimes ont fermée, permettez-moi de vous faire les mêmes questions qu'on vous fit au moment de votre baptême. QUE DEMANDEZ-VOUS?

Je connais d'avance votre réponse. Vous demandez que la porte de cette église vous soit ouverte pour y renouveler les saintes promesses que vous fîtes au baptême, pour aller jurer à la face des saints autels que vous serez désormais fidèles à vos promesses, et pour vous mettre sous la puissante protection de Marie.

???

Ministres du Seigneur, pouvez-vous vous refuser à une si juste demande, pouvez-vous refuser de recevoir dans ce temple ceux à qui Jésus-Christ ouvre la porte du ciel ? Rendez-vous donc à leurs vœux de pénitents de la primitive Église, la porte va s'ouvrir...

ATTOLLITE PORTAS.

Promesses de baptême